



## Jean-Pierre ALIX réélu à la présidence du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

Jean-Pierre ALIX, président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables depuis mars 2005, a été réélu pour un mandat de deux ans. Son action et les projets qu'il a engagés pour la profession lui ont valu à nouveau la confiance des membres de l'Institution qui représente les 18 000 experts-comptables français.

Parallèlement à son activité professionnelle et à ses responsabilités successives dans les instances syndicales et institutionnelles de la profession, Jean-Pierre Alix s'est très tôt impliqué dans la vie publique locale.

Fort de cette expérience, il s'attache à développer le rôle citoyen et de force de proposition de sa profession.

Les experts-comptables forment le premier réseau de conseil aux entreprises et ont ainsi vocation à recueillir leurs préoccupations et leurs attentes et à les relayer auprès des pouvoirs publics.

Une vocation que Jean-Pierre Alix s'est employé à développer et faire mieux reconnaître depuis son élection. Notamment en créant un baromètre des PME et TPE largement diffusé, en multipliant les rencontres avec les dirigeants politiques et institutionnels et en leur soumettant des propositions de réforme en particulier dans le cadre des lois de finances. Ou encore en consacrant le dernier congrès annuel de l'Ordre à l'accompagnement social des entreprises et au modèle social français, avant de choisir pour le prochain Congrès, qui se tiendra à Lille en octobre 2007, une thématique volontariste : les experts-comptables et l'Europe.

Convaincu de l'utilité économique mais aussi sociale de sa profession dont il aime à souligner les fortes capacités d'adaptation et d'anticipation, Jean-Pierre Alix se dit par ailleurs confiant dans l'attractivité de celle-ci notamment auprès des jeunes, grâce à la réforme en cours du cursus menant à l'expertise-comptable.

Il consacrera les deux prochaines années de son mandat à aider les experts-comptables à relever les grands défis auxquels la profession doit faire face, tels que : l'ouverture du droit à la communication individuelle des experts-comptables ; l'évolution de leurs missions en réponse aux attentes du marché ; l'impact de l'Europe sur le statut et l'exercice professionnel ; la mise en œuvre des nouvelles normes comptables internationales et leur adaptation aux PME ; l'intégration de l'exercice associatif au sein de l'Ordre.

21 Mars 2007

Contact Presse :

Aplus Communication : [apluscomm@wanadoo.fr](mailto:apluscomm@wanadoo.fr) - 01 48 78 21 20

Direction de la communication du CSOEC : Philippe Lacoste - 01 44 15 60 97



### *Jean-Pierre ALIX*

Expert-comptable et commissaire aux comptes, dirigeant fondateur du cabinet Alix et associés implanté au Puy-en-Velay et à Saint-Etienne, Jean-Pierre Alix, qui est également expert judiciaire, a été président du Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables d'Auvergne de 1997 à 1999.

Vice-président du Conseil Supérieur de 2001 à 2005, il a été élu en mars 2005 à la Présidence du Conseil Supérieur. Il est réélu le 21 mars 2007 pour un second mandat de deux ans.

Rapporteur Général du Congrès de l'Ordre à Montpellier en 2002, il s'est par ailleurs engagé très tôt au sein du syndicat IFEC, qu'il a présidé de 2001 à 2003.

Parallèlement à son activité professionnelle et à ses responsabilités ordinales et syndicales, Jean-Pierre ALIX s'est investi de longue date dans la vie politique locale. C'est ainsi qu'il a été pendant près de vingt ans adjoint au maire du Puy-en-Velay, qu'il a présidé la communauté d'agglomération du Puy, et qu'il a été conseiller général du département de la Haute-Loire, sous la présidence de Jacques BARROT, aujourd'hui commissaire européen.

*Marié et père de 3 enfants, Jean-Pierre Alix est né le 2 Février 1950 au Puy en Velay.*